

PROCÈS VERBAL

L'an mille huit cent-quarante-sept
Le vingt-et-un juin à seize heures quarante-trois

Nous, **Jean Daerm**

SOUS-BRIGADIER DE POLICE

en fonction au bureau de police de Bruxelles-Centre

--- Dans le cadre de l'affaire « **CHARLES DE BROUCKERE** contre X ».

--- Dossier n°D00346.

--- Avons reçu le témoignage de **Mlle Pameel**, femme de chambre de la maison De Brouckère

--- Attirée par des bruits étranges, et regardant à travers la porte entrouverte de la chambre du Comte de Brouckère, Mlle Pameel déclare avoir aperçu Monsieur le Comte serrer entre ses main une lettre avec une expression très bouleversée. Le laissant à son intimité, elle est allée se coucher juste après et a découvert la tragédie ce matin par les cris de Madame de Geest.

--- Mlle Pameel est au service de la famille De Brouckère depuis plusieurs mois, ses services sont appréciés par la famille.

--- Dont acte.